

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00114

Numéro SIREN : 313 245 391

Nom ou dénomination : SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION POUR L'EXPANSION DES REGIONS

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2022 sous le numéro de dépôt 3362

1

BILAN - ACTIF

*Gie Antitoxe Conforme*  
*a l'origine* N° 2050-SD 2021  
*Fy*

Désignation de l'entreprise : <u>SEGER</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>					
Adresse de l'entreprise <u>18 boulevard de Brosses 21000 DIJON</u>		Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>					
Numéro SIRET* <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="4"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="9"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="1"/>			Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le, <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="10"/> <input type="text" value="9"/> <input type="text" value="12"/> <input type="text" value="10"/> <input type="text" value="12"/> <input type="text" value="1"/>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		Frais d'établissement *	CQ				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	120 445	AG	20 723	99 722
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AL	AM	Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 27 AVR. 2022 sous le n° B 3362			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN			AO	
		Terrains	AP			AQ	
		Constructions	AR			AS	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AT	AU			281 105	38 293
Autres immobilisations corporelles		AV	AW				
Immobilisations en cours		AX	AY				
Avances et acomptes		CS	CT				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	80	CV	80		
	Autres participations	BB	BC				
	Créances rattachées à des participations	BD	BE				
	Autres titres immobilisés	BF	BG				
	Prêts	BH	BI	17 250	17 250		
	Autres immobilisations financières *						
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	457 174	BK	301 828	155 346	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM				
		Matières premières, approvisionnements	BN	BO			
		En cours de production de biens	BP	BQ			
		En cours de production de services	BR	BS			
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU			
	CRÉANCES	BT	BU				
		Marchandises	BV	BW			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BX	3 258 302	BY	20 000	3 238 302
		Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	1 626 078	CA	1 626 078	
		Autres créances (3)	CB	CC			
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CF	962 449	CG	962 449		
	Disponibilités	CH	55 984	CI	55 984		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CJ	5 902 813	CK	20 000	5 882 813	
	<b>TOTAL (III)</b>						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	6 359 986	IA	321 828	6 038 159	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	23 920	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SEGER	Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 500 000 .....)	DA	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	82 698		
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH	1 634 010		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	221 068		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 487 777		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	936 473		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	551 242		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	474 595		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 588 071		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 550 382			
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	6 038 159			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 673 056			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 473			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SEGER				Néant <input type="checkbox"/>		*		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	51	FB		FC	51	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	services*	FG	2 924 700	FH		FI	2 924 700	
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	2 924 751	FK		FL	2 924 751	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	525 467	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	
		<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	3 450 226
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 078 223	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	97 526	
	Salaires et traitements*					FY	1 565 613	
	Charges sociales (10)					FZ	681 360	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA	38 261
		- dotations aux amortissements*					GB	
		- dotations aux provisions					GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	5
		Autres charges (12)					GF	3 460 987
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GG	(10 761)	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	7	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 203	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	13 203	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(13 196)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(23 957)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SEGER		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	15 337	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	515 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	111 100	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	641 437	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	147 908	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	154 677	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	302 585	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	338 852	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	93 827	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	4 091 670	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	3 870 602	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	221 068	
REVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	15 337
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *			HP	
		Dont - Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	438
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	5 348
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	525 467
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives A6	obligatoires A9		
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	LITIGE PARION			147 462		
	AMENDES ET PENALITES			9		
	CESSION IMMEUBLE			154 677	515 000	
FOURNISSEURS PRESCRIS				15 337		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
	LITIGE PARION			438		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A										Augmentations							
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
TOTAL I										1		2		3			
TOTAL II										20 445		D8		D9			
TOTAL III										655 921		D8		D9			
TOTAL IV										17 467		D8		D9			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										693 833		D8		D9			
Désignation de l'entreprise : SEGER												Néant <input type="checkbox"/>		*			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									KD	20 445	KE		KF	100 000		
CORPORELLES	Terrains									KG	35 388	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ	300 000	KK		KL					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	227 231	KW		KX					
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	93 303	LC		LD	2 834				
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours									LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes									LK		LL		LM			
	TOTAL III									LN	655 921	LO		LP	2 834		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G		8M		8T			
	Autres participations									8U	82	8V		8W			
	Autres titres immobilisés									1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières									1T	17 385	1U		1V	865		
	TOTAL IV									LQ	17 467	LR		LS	865		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									ØG	693 833	ØH		ØJ	103 699			
CADRE B										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
IMMOBILISATIONS										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
TOTAL I										1		3		4			
TOTAL II										CØ		DØ		D7			
TOTAL III										LV		LW		IX			
CORPORELLES	Terrains									IP		LX	35 388	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	300 000	MB		MC					
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	227 231	MN		MO				
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	3 969	MT	92 168	MU				
		Emballages récupérables et divers*					IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours									MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes									NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III									IY		NG	339 357	NH	319 398	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations									IØ		ØX	2	ØY	80	ØZ	
	Autres titres immobilisés									II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières									I2		2E	1 000	2F	17 250	2G	
	TOTAL IV									I3		NJ	1 002	NK	17 330	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									I4		ØK	340 358	ØL	457 174	ØM		

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SEGER

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>SEGER</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	3 829	PF	53 109	PG	36 215	PH	20 723	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	175 810	PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		FZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	189 924	QE	14 773	QF	7 387	QG	197 310	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	78 685	QM	17 718	QN	12 609	QO	83 795	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
<b>TOTAL III</b>		QU	444 419	QV	32 491	QW	19 996	QX	281 105	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	448 248	ØP	85 601	ØQ	56 211	ØR	301 828	
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1		N2		N3		N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8		P6		P7		P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7		S8		S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4		U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7		W8	W9	X1
<b>TOTAL III</b>	X2	X3		X4		X5		X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL					NM				NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ		NR		NS		NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations								SP		SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		SEGER				Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	111 100	4B	4C	111 100	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H	5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X		5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	111.100	TV	TW	111 100	TX		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B	6C		6D	
	- corporelles	6E		6F	6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3	Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U		9V	9W		9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7	Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	20 000	6U	6V		6W	20 000
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	20 000	TY	TZ		UA	20 000	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	131 100	UB	UC	111 100	UD	20 000	
	- d'exploitation		UE	UF				
Dont dotations et reprises	- financières		UG	UH				
	- exceptionnelles		UJ	UK	111 100			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032













Désignation de l'entreprise :		SEGER		Néant <input type="checkbox"/>		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	17 250	UV		UW	17 250			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	23 920				23 920			
	Autres créances clients		UX	3 234 382		3 234 382					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	5 906		5 906					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	5 534		5 534					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	36 277		36 277				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	300		300					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 578 061		1 578 061					
	Charges constatées d'avance		VS	55 984		55 984					
	<b>TOTAUX</b>			VT	4 957 614	VU	4 916 444	VV	41 170		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	1 000						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	936 1473		59 147		877 326			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	474 595		474 595						
Personnel et comptes rattachés		8C	127 215		127 215						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	836 581		836 581						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	592 606		592 606					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	31 669		31 669						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	551 242		551 242						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	3 550 382	VZ	2 673 056		877 326			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : <b>SEGER</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 30092021		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	221 068
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	8 999	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	11 194	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	9	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	93 827
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8
à long terme - imposées aux taux de 0 %							ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
<b>TOTAL I</b>							WR	335 097	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							WV	
	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WH	
	- imposées au taux de 0 %							WP	
	- imposées au taux de 19 %							WW	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							XB	
	- imputées sur les déficits antérieurs							I6	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WZ	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY	
	Majoration d'amortissement*							XD	
	Abattement sur les déficits et déductions *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		ØV	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quinquies)	XC
					Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	335 097
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	335 097 XO

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





Désignation de l'entreprise <u>SEGER</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT 133 102
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septième du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

Désignation de l'entreprise		SEGER				Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 925 946	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) <b>TOTAL II</b>	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	208 256		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE	500 192				
	<b>TOTAL I</b>	ØF	2 134 202		ZG	1 634 010				
					ZH	2 134 202				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>						Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7		YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance			YT						
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8		XQ	257 087					
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	367 508					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV						
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES		ST	453 627					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 078 223					
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	34 846					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	62 679					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	97 526					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	648 541					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	179 345					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*			ØB	1 522 280					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			ØS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,17 %					
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0						
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			ZR						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	335 097	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(6 270 924)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3177843610022		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SEGER						Néant <input type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①			Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1	IMMEUBLE 2B 15072021	335 388		180 712		154 675	
	2	4 MAC 30092021	3 969		3 969			
	3	PART BALCON 12112020	2				2	
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧		Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
					19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	515 000	360 325	360 325				
	2							
	3		(2)	(2)				
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫				360 323				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑬								
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭								
				(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	





Désignation de l'entreprise : SEGERNéant  \*Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %  ou 12,8 % Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)  Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SEGER</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SEGER		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01102020		et clos le : 30092021	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel : *	YP	28	
	dont apprentis YF		
	dont handicapés YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 924 751	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	360 323	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
	<b>TOTAL 1</b> OX	3 285 075	
<b>II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	7	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	<b>TOTAL 2</b> OM	7	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats	ON	57 312	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	772 418	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	248 493	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	<b>TOTAL 3</b> OJ	1 078 228	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b> OG	2 206 854	
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	2 206 854	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

 (1)Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 1

N° SIRET 3 1 3 2 4 5 3 9 1 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SEGER

ADRESSE (voie) 18 boulevard de Brosses

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1276

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOREFI

N° SIREN (si société établie en France) 3 1 7 7 8 4 3 6 1 % de détention 100 Nb de parts ou actions 1276

Adresse : N° 18 Voie BOULEVARD DE BROSES

Code Postal 21000 Commune DIJON Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

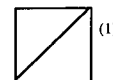
18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2021

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 1

N° SIRET 3 1 3 2 4 5 3 9 1 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SEGER

ADRESSE (voie) 18 boulevard de Brosses

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Table with 8 rows for subsidiaries. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

Exercice ouvert le	01102020	et clos le	30092021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SEGER 18 boulevard de Broesses 21000 DIJON France		18 boulevard de Broesses 21000 DIJON	
SIRET 31324539100021			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SAS SOREFI 18 BOULEVARD DE BROESSES 21000 DIJON	SIRET : 31778436100022

## B ACTIVITE

Activités exercées	Promotion Immobilière	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	-----------------------	--	--------------------------

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	335 097	Bénéfice imposable à 28%		Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>					
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Cabinet BUET ET ASSOCIES 15 PLACE GRANGIER 21000 DIJON
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 14012022 Lieu : DIJON Qualité : DIRECTEUR GENERAL Nom du signataire : M ROUY EDOUARD

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2021)

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e			
					f			
					g			
					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis (5)					<b>Total (a à h)</b>			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <span style="float: right;">(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</span>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL  Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.		Montant des sommes versées :			
	1	3	4	5	6	7	8	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLТ réalisée au cours de l'exercice				
				MVLТ restant à reporter				









**II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT**

2904

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire SIREN, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-values en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

(1) Préciser la nature du lien de dépendance :

E : Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social

D : Exercice de fait du pouvoir de décision

T : Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce pers

**III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE**

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'évènement entraînant la fin du report	Date de l'évènement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
  - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions ans
- Agencements et aménagements des constructions ans
- Installations techniques ans
- Matériel et outillages industriel ans
- .... ans

## PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus/par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

## PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent.... et la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire / dégressif.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits

- exceptionnels pour les provisions ....
- d'exploitation pour les provisions ....
- financiers pour les provisions ....

## OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes ....

# Immobilisations

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	20 445		100 000
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>20 445</b>		<b>100 000</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	35 388		
Constructions sur sol propre	300 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	227 231		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	93 303		2 834
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>655 921</b>		<b>2 834</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	82		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	17 385		865
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>17 467</b>		<b>865</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>693 833</b>		<b>103 699</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			120 445	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>120 445</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains		35 388		
Constructions sur sol propre		300 000		
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			227 231	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		3 969	92 168	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>339 357</b>	<b>319 398</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2	80	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 000	17 250	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>1 002</b>	<b>17 330</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>340 358</b>	<b>457 174</b>	

# Amortissements

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	3 829	53 109	36 215	20 723
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 829</b>	<b>53 109</b>	<b>36 215</b>	<b>20 723</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	175 810			
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	189 924	14 773	7 387	197 310
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	78 685	17 718	12 609	83 795
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>444 419</b>	<b>32 491</b>	<b>19 996</b>	<b>281 105</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>448 248</b>	<b>85 601</b>	<b>56 211</b>	<b>301 828</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# Amortissements (suite)

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

**TOTAL GÉNÉRAL**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
 Edition du 14/01/22  
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises.	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	111 100		111 100	
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>111 100</b>		<b>111 100</b>	

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	20 000			20 000
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>20 000</b>			<b>20 000</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>131 100</b>		<b>111 100</b>	<b>20 000</b>
----------------------	----------------	--	----------------	---------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	17 250		17 250
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>17 250</b>		<b>17 250</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	23 920		23 920
Autres créances clients	3 234 382	3 234 382	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 906	5 906	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 534	5 534	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	36 277	36 277	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	300	300	
Débiteurs divers	1 578 061	1 578 061	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>4 884 380</b>	<b>4 860 460</b>	<b>23 920</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	55 984	55 984	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 957 614</b>	<b>4 916 444</b>	<b>41 170</b>
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	936 473	59 147	877 326	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	474 595	474 595		
Personnel et comptes rattachés	127 215	127 215		
Sécurité sociale et autres organismes	836 581	836 581		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	592 606	592 606		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 669	31 669		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	551 242	551 242		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 550 382</b>	<b>2 673 056</b>	<b>877 326</b>	
----------------------	------------------	------------------	----------------	--

# Charges à Payer

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 746
Dettes fiscales et sociales	206 945
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 473
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>297 165</b>

# Produits à Recevoir

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	454 022
Personnel	
Organismes sociaux	5 534
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	99 520
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>559 076</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	55 984	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>55 984</b>	

# Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

# Composition du Capital Social

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice		
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

# Frais d'Etablissement

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital		
<b>TOTAL</b>		

# Soldes Intermédiaires de Gestion

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2021	%	Net (N-1) 30/09/2020	%
Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises	51	0,0017		
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>51</b>	<b>0,0017</b>		
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée	2 924 700	99,9983	2 949 616	100,00
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>2 924 700</b>	<b>99,9983</b>	<b>2 949 616</b>	<b>100,00</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 924 751</b>	<b>100,00</b>	<b>2 949 616</b>	<b>100,00</b>
- Consommation en provenance des tiers	1 078 223	36,8654	1 128 196	38,2489
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>1 846 529</b>	<b>63,1346</b>	<b>1 821 420</b>	<b>61,7511</b>
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	97 526 2 246 973	3,3345 76,8261	116 070 2 014 518	3,9351 68,2976
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(497 970)</b>	<b>-17,0261</b>	<b>(309 168)</b>	<b>-10,4816</b>
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges	525 467 7 38 261 5	17,9662 0,0002 1,3082 0,0002	648 016 11 27 148 8	21,9695 0,0004 0,9204 0,0003
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(10 761)</b>	<b>-0,3679</b>	<b>311 703</b>	<b>10,5676</b>
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières	7 13 203	0,0002 0,4514	16 316	0,5532
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(23 957)</b>	<b>-0,8191</b>	<b>295 386</b>	<b>10,0144</b>
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	641 437 302 585	21,9313 10,3457	241 792 241 734	8,1974 8,1955
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>338 852</b>	<b>11,5857</b>	<b>58</b>	<b>0,002</b>
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices	93 827	3,208	87 188	2,9559
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>221 068</b>	<b>7,5585</b>	<b>208 256</b>	<b>7,0605</b>
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés	515 000 154 677	17,6083 5,2885		
<b>PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS</b>	<b>360 323</b>	<b>12,3198</b>		

# Capacité d'Autofinancement

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21

Edition du 14/01/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	30/09/2021	30/09/2020	Variation
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(497 970)</b>	<b>(309 168)</b>	<b>(188 801)</b>

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	7	11	(4)
- Autres charges d'exploitation	5	8	(3)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	7		7
- Charges financières	13 203	16 316	(3 113)
+ Produits exceptionnels	15 337	2 892	12 445
- Charges exceptionnelles	147 908	241 734	(93 826)
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	93 827	87 188	6 639
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>(737 562)</b>	<b>(651 512)</b>	<b>(86 050)</b>

# Bilan Synthétique

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

ACTIF	30/09/2021	%	30/09/2020	%
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	99 722	1,65	16 616	0,28
Immobilisations corporelles	38 293	0,63	211 502	3,62
Immobilisations financières	17 330	0,29	17 467	0,3
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>155 346</b>	<b>2,57</b>	<b>245 584</b>	<b>4,2</b>

Stocks				
Créances	4 864 380	80,56	5 251 024	89,79
Disponibilités	962 449	15,94	302 164	5,17
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 826 829</b>	<b>96,5</b>	<b>5 553 188</b>	<b>94,96</b>

Comptes de régularisation actif	55 984	0,93	49 400	0,84
---------------------------------	--------	------	--------	------

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 038 159</b>		<b>5 848 172</b>	
--------------------	------------------	--	------------------	--

PASSIF	30/09/2021	%	30/09/2020	%
Capital social ou individuel	500 000	8,28	500 000	8,55
Résultat de l'exercice	221 068	3,66	208 256	3,56
Autres capitaux propres	1 766 709	29,26	2 058 644	35,2
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 487 777</b>	<b>41,2</b>	<b>2 766 901</b>	<b>47,31</b>

Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges			111 100	1,9
Emprunts et dettes financières	1 487 716	24,64	1 365 954	23,36
Autres dettes	2 062 666	34,16	1 604 218	27,43
<b>DETTES</b>	<b>3 550 382</b>	<b>58,8</b>	<b>2 970 172</b>	<b>50,79</b>

Comptes de régularisation passif				
----------------------------------	--	--	--	--

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 038 159</b>		<b>5 848 172</b>	
---------------------	------------------	--	------------------	--

# Compte de Résultat Comparatif

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Ventes de marchandises	51		51
Production vendue de biens			
Production vendue de services	2 924 700	2 949 616	(24 915)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2 924 751</b>	<b>2 949 616</b>	<b>(24 864)</b>
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	525 467	648 016	(122 549)
Autres produits	7	11	(4)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 450 226</b>	<b>3 597 643</b>	<b>(147 418)</b>
Achat de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnement			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	1 078 223	1 128 196	(49 973)
Impôts, taxes et versements assimilés	97 526	116 070	(18 545)
Salaires, traitements et charges sociales	2 246 973	2 014 518	232 455
Dotations pour dépréciation	38 261	27 148	11 112
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	5	8	(3)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 460 987</b>	<b>3 285 941</b>	<b>175 046</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(10 761)</b>	<b>311 703</b>	<b>(322 464)</b>
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	7		7
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>7</b>		<b>7</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	13 203	16 316	(3 113)
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>13 203</b>	<b>16 316</b>	<b>(3 113)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIERS</b>	<b>(13 196)</b>	<b>(16 316)</b>	<b>3 120</b>
Produits exceptionnels	530 337	2 892	527 445
Reprises sur provisions et transferts	111 100	238 900	(127 800)
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>641 437</b>	<b>241 792</b>	<b>399 645</b>
Charges exceptionnelles	302 585	241 734	60 851
Dotations aux amortissements et provisions			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>302 585</b>	<b>241 734</b>	<b>60 851</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>338 852</b>	<b>58</b>	<b>338 794</b>
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	93 827	87 188	6 639
<b>RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)</b>	<b>221 068</b>	<b>208 256</b>	<b>12 812</b>

# Tableau de financement

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

	Exercice N Montant	Exercice N-1 Montant	% Variation
<b>I - RESSOURCES</b>			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	221 068	208 256	6,15
+ Dotation aux amortissements et provisions	38 261	27 148	40,93
- Reprises sur charges calculées	111 100	238 900	-53,5
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat			
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif	(360 323)		
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	(212 095)	(3 495)	5967,94
Retraits de l'exploitant à déduire			
<b>AUTOFINANCEMENT NET</b>	(212 095)	(3 495)	5967,94
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	515 000		
Augmentation de capital - Apports			
Augmentation des dettes financières			
Subventions d'investissements reçues			
<b>TOTAL des ressources</b>	<b>302 905</b>	<b>(3 495)</b>	<b>-8766,01</b>
<b>II - EMPLOIS</b>			
Prélèvement sur le capital - Dividendes			
Achats d'éléments de l'actif immobilisé			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital			
Remboursement des dettes financières			
<b>TOTAL des emplois</b>			
<b>III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>302 905</b>	<b>(3 495)</b>	<b>-8766,01</b>

## ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	Variation / Evolution			
			N	%	N - 1	%
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks						
Clients	3 372 693	3 258 302	(114 391)	-3,39	1 150 122	51,75
Autres créances	1 851 553	1 681 211	(170 342)	-9,2	(409 498)	-18,11
<b>DETTES (Hors emprunts et concours bancaires)</b>						
Fournisseurs	452 844	474 044	21 200	4,68	38 705	9,35
Fournisseurs d'immobilisation						
Autres dettes (1)	1 146 286	1 589 545	443 259	38,67	302 573	35,86
<b>I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR</b>	<b>3 625 117</b>	<b>2 875 924</b>	<b>(39)</b>		<b>50</b>	
<b>II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>3 921 914</b>	<b>3 836 900</b>	<b>302 905</b>		<b>(3 495)</b>	
<b>III - TRÉSORERIE (Disponible-concours bancaires)</b>	<b>296 797</b>	<b>960 976</b>	<b>224</b>		<b>47</b>	

(1) Y compris intérêts courus sur emprunt

<b>RAISON SOCIALE</b>	SEGER	<b>N° ADHÉRENT</b>	FR88313245391
-----------------------	-------	--------------------	---------------

# Ratios

SEGER

Période du 01/10/20 au 30/09/21  
Edition du 14/01/22  
Devise d'édition EURO

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 30/09/2021	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2020
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	25,5913	16,8286
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	0,6494	0,6938
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	0,6258	0,6695
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTES FINANCIÈRES}}{\text{M.B.A.}}$	5,7368	5,8026

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 30/09/2021	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2020
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	-0,0693	1,2692
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	-0,1543	1,2028
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,0756	0,0706

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 30/09/2021	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2020
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	0,0975	0,0814
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	0,0624	0,0572
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,0045	-0,0055

## RESIDENCE SERVICES VILLAS MEDICIS PARAY-LE-MONIAL

SAS au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 18 Boulevard de Brosses  
21000 DIJON  
RCS DIJON 514 455 310

### RAPPORT DE GESTION

La Société SOREFI, représentée par Madame Geneviève ROUY, associée unique et Présidente de la Société RESIDENCE SERVICES VILLAS MEDICIS PARAY-LE-MONIAL, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, établi le présent rapport de gestion.

#### I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES

**RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS** ..... (290.418) €

composé notamment :

- de produits d'exploitation ..... 425.071 €

dont un chiffre d'affaires net de 375.000 €

- de charges d'exploitation ..... 409.444 €

comprenant :

12.262 € d'autres achats et charges externes

48.137 € d'impôts, taxes et versements assimilés

349.044 € de dotations aux amortissements sur immobilisations

1 € d'autres charges

- du résultat financier ..... (306.044) €

comprenant :

1.509 € de produits financiers

307.553 € de charges financières

**RESULTAT DE L'EXERCICE : PERTE** ..... (269.585) €

tenant compte :

- du résultat courant avant impôts (290.418) €

- de l'impôt sur les bénéfices (20.833) €

#### II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées

Suite de l'épidémie de COVID 19.

**- Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat**

Néant.

**III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant.

**IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Néant.

**V - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE****1 - Proposition d'affectation du résultat**

L'exercice écoulé se solde par une perte de 269.585 € ; elle sera affectée en totalité au poste « Report à nouveau », qui sera ainsi porté de (892.613) € à (1.162.198) €.

**2 - Mention faite en application des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce**

Il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues au cours de l'exercice, directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

**VI - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Générale des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

**VIII - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à DIJON  
Le  
La Présidente,  
Pour la Société SOREFI

Madame Geneviève ROUY

**SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION  
POUR L'EXPANSION DES REGIONS**

**En abrégé "S.E.G.E.R"**

S.A.S au capital de 500.000 Euros  
Siège social : 18 Boulevard de Brosses  
21000 DIJON  
RCS DIJON 313 245 391



**RAPPORT DE GESTION**

La Société SOREFI, représentée par Madame Geneviève ROUY, associée unique et Présidente de la Société SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION POUR L'EXPANSION DES REGIONS, en abrégé S.E.G.E.R, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, établi le présent rapport de gestion.

**I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES**

**RESULTAT COURANT AVANT IMPOT** ..... (23.957) €

composé notamment :

- de produits d'exploitation ..... 3.450.226 €  
dont un chiffre d'affaires net de 2.924.751 €  
contre 2.949.616 € pour l'exercice précédent.

- de charges d'exploitation ..... 3.460.987 €  
comprenant :

1.078.223 €	d'autres achats et charges externes
97.526 €	d'impôts, taxes et versements assimilés
1.565.613 €	de salaires et traitements
681.360 €	de charges sociales
38.261 €	de dotations aux amortissements sur immobilisations
5 €	d'autres charges

- du résultat financier ..... (13.196) €  
comprenant :

7 €	de produits financiers
13.203 €	de charges financières

**RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE** ..... 221.068 €

tenant compte :

- du résultat courant avant impôt	(23.957) €
- du résultat exceptionnel	338.852 €
- de l'impôt sur les bénéfices	93.827 €

## II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

### - Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées

Livraison des programmes Domaine du Prieuré ; début des livraisons des programmes Cours des Ducs et Perle de Savoie.

### - Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat

Recherche de terrains sur PARIS, DIJON et BESANCON.

## III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

## IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

## V – SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société détient :

- 0,1 % de la Société DOME IMPERIAL – Société Anonyme au capital de 38.112,25 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 732 820 972.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement – 2.081 € et à 15.189 €.

- 0,1 % de la Société SORELYS – Groupement d'Intérêt Economique au capital de 100.000 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 750 424 145.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 612.505 € et à 141.026 €.

## VI - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE

### 1 - Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 1.634.010 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 221.068 €), s'élevant à 1.855.078 €, serait affecté comme suit :

- à titre de dividendes	500.192 €
soit un dividende de 392 € par action	

- le solde au poste « Report à Nouveau », soit 1.354.886 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 31 mars 2022.

2 – Mention faite en application des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce

Il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

**VII - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Générale des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

<b>Exercice social</b>	<b>Revenus distribués</b>	<b>Dont éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°</b>	<b>Dont non éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°</b>
2019/2020	500.192 €	/	500.192 €
2018/2019	301.136 €	/	301.136 €
2017/2018	350.900 €	/	350.900 €

**VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

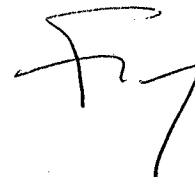
Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 8.999 € correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

**IX - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à  
Le  
La Présidente  
Pour la Société SOREFI

Madame Geneviève ROUY



**SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION  
POUR L'EXPANSION DES REGIONS  
En abrégé "S.E.G.E.R"  
S.A.S au capital de 500.000 Euros  
Siège social : 18 Boulevard de Brosses  
21000 DIJON  
RCS DIJON 313 245 391**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

**CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021**

**Décisions de l'associée unique du 31 mars 2022 (Extrait)**

**Troisième décision (Extrait)**


L'associé unique décide que le bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 1.634.010 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 221.068 €), s'élevant à 1.855.078 €, sera affecté comme suit :

- à titre de dividendes 500.192 €  
soit un dividende de 392 € par action
  
- le solde au poste « Report à Nouveau », soit 1.354.886 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

.....

La Présidente  
Pour la Société SOREFI,



Madame Geneviève ROUY